

PROCÈS VERBAL CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

2021-2022

Première séance ordinaire

Date : mardi 19 octobre 2021

Lieu : Vidéoconférence, Plateforme Teams.

Séance ordinaire – 1

Présences

Membres du personnel

Chloé Cabral, enseignante
Jean-François Dubé, spécialiste
Cathy Laroche, enseignante
Pascale Lidji, psychologue
Élizabeth Oliveri, Technicienne en service de garde
Lyne Ste-Marie, enseignante
Marie-Claude Valcourt, enseignante

Direction

Julia Wellens, directrice

Absence: Christine Fugère

Parents

Kim Collin
Yoann Dericksenn
Jérôme Pépin
Marie-France Pineault
Pascale Robert
Johanne Richard

Public

Jacynthe Lacasse, parent
Faye Fung, parent

Légende	
Information :	(I)
Consultation :	(C)
Décision :	(D)

Animation par la directrice

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum. (D)

Quorum atteint, ouverture de la séance à 18h36.

Résolution **CÉ-NDG/21-10-19/01**

2. Adoption de l'ordre du jour. (D)

Sur proposition de Yoann Derickksen , appuyé par Cathy Laroche, l'ordre du jour est adopté avec l'ajout des points suivants en varia :

- formation obligatoire pour les membres du CE
- Approbation des sorties éducatives

Résolution **CÉ-NDG/21-10-19/02**

3. Nomination d'un(e) président(e) d'élection. (D)

Mme Wellens, directrice, est nommée présidente d'élection sur proposition de Yoann Derickksen, appuyé par Cathy Laroche, à l'unanimité

i. Résolution **CÉ-NDG/21-10-19/03**

4. Nomination d'un(e) secrétaire d'élection. (D)

Mme Wellens, directrice, est nommée secrétaire d'élection sur proposition de Jérôme Pépin, appuyé par Johanne Richard, à l'unanimité

Résolution **CÉ-NDG/21-10-19/04**

5. Nomination d'un(e) gardien(ne) du temps. (D)

M. Pépin est nommé comme gardien du temps à l'unanimité

Résolution **CÉ-NDG/21-10-19/05**

6. Élections. 10 minutes. (D)

6.1 Présidence

La présidente d'élection ouvre la période des mises en nomination au poste de présidence. Mme Collin se nomme elle-même. En l'absence d'autres candidatures, elle est élue par acclamation.

Sur proposition de Yoann Derickksen, appuyé par Cathy Laroche, la résolution suivante est

adoptée à l'unanimité.

Il est proposé que le CÉ accepte la candidature de Mme Collin, élue par acclamation au titre de présidente pour 2021-2022.

Résolution **CÉ-NDG/21-10-19/06**

6.2 Vice-Présidence

La présidente d'élection ouvre la période des mises en nomination au poste de vice-présidente.

Mme Richard se nomme elle-même. En l'absence d'autres candidatures, elle est élue par acclamation.

Sur proposition de Kim Collin, appuyé par Élisabeth Oliveri, la résolution suivante est adoptée à l'unanimité.

Il est proposé que le CÉ accepte la candidature de Mme Richard, élue par acclamation au titre de vice-présidente pour 2021-2022. Adopté à l'unanimité.

Résolution **CÉ-NDG/21-10-19/07**

6.3 Trésorerie

La présidente d'élection ouvre la période des mises en nomination au poste de trésorerie.

Sur proposition de Kim Collin, appuyé par Johanne Richard, la résolution suivante est adoptée à l'unanimité.

Il est proposé que le CÉ accepte la candidature de M. Jérôme Pépin, élu par acclamation au titre de trésorier pour 2021-2022. Adopté à l'unanimité.

Résolution **CÉ-NDG/21-10-19/08**

6.4 Secrétaire du Conseil d'établissement

La présidente d'élection ouvre la période des mises en nomination au poste de secrétaire.

En l'absence de candidatures, Mme Lidji propose une rédaction conjointe des Procès-Verbaux par les membres via la plateforme teams. La secrétaire sera en charge de la mise en forme et de la prise de notes des résolutions. Mme Lidji se propose comme secrétaire.

Sur proposition de Kim Collin, appuyé par Élisabeth Oliveri, la résolution suivante est adoptée à l'unanimité.

Il est proposé que le CÉ accepte la candidature de Mme Lidji, élue par acclamation au titre de secrétaire pour 2021-2022. Adopté à l'unanimité.

Résolution **CÉ-NDG/21-10-19/09**

Animation par la Présidente

7. Conflits d'intérêt – lettre à compléter. (I)

Mme Wellens demande aux parents de compléter la lettre de divulgation de conflits d'intérêts et de la lui transmettre.

8. Représentant : membre de la communauté. (I)

Pas de membre de la communauté

9. Courriel des membres (confidentialité). (D)

Mme Wellens demande aux membres s'il y a une objection à partager le courriel des membres à l'intérieur même du conseil. Pas d'objection.

Sur proposition de Mme Robert, appuyée par Mme Ste-Marie, la résolution suivante est adoptée à l'unanimité.

Il est proposé que le conseil d'établissement puisse échanger librement le courriel de ses membres pour les communications internes.

Résolution **CÉ-NDG/21-10-19/10**

10. Adoption du procès-verbal du 2 juin 2021. (D)

Sur proposition de Mme Oliveri, appuyée par Mme Robert, *le procès-verbal du CÉ du 21 juin est adopté à l'unanimité.*

Résolution **CÉ-NDG/21-10-19/11**

11. Suivis du procès-verbal. (I)

11.1: Potager NDG

Durant l'été, Julia Wellens a fait une demande de financement à notre députée provinciale, Mme Isabelle Melançon. Nous avons reçu un don de 2000\$ pour mettre en oeuvre notre potager NDG. Nous en sommes à la phase de planification. La porteuse du dossier est Andrée-Anne Rivard, enseignante de 1ère année.

11.2: Compost NDG

Nous souhaitons composter le papier brun dans toute l'école. Ainsi, pour ce faire, nous aurons des bacs bruns dans les blocs sanitaires. La porteuse du dossier est Karine Leduc, enseignante de 4^e année.

11.3: Règles de fonctionnement au service de garde 2021-2022

voir point 16, mot du service de garde

11.4: Suivi des pancartes anti-moteurs

Mme Wellens a rejoint la personne responsable à la Ville pour créer des pancartes anti-moteur et de les placer sur la rue Brault, devant l'école. À suivre.

12.Ordre d'appel des substitués.(I)

Des membres parents sont substitués, élus lors de l'assemblée générale. Mme Wellens propose l'ordre alphabétique comme ordre d'appel des substitués.

13.Questions du public. (I)

Mme Lacasse pose 3 questions :

- Elle s'informe sur l'équipe de Basket-Ball. Mme Wellens explique que les compétitions inter-écoles sont suspendues en raison de la Covid. Le basket-ball sera offert au « Service de garde en action » cette année. NDLR: le basket-ball sera finalement offert en activités parascolaires en novembre et décembre les jeudis après l'école. Une lettre aux parents a été envoyée à cet effet.

- Mme Lacasse demande si la caisse scolaire va reprendre. Mme Wellens n'a pas eu d'information à ce sujet.

- Mme Lacasse souhaite connaître la procédure pour demander un changement dans les arts enseignés. Mme Wellens explique que la Grille matière est adoptée par le CÉ en février ; les parents devaient donc communiquer avec la présidence du CÉ avant ce moment.

14. Mot de la directrice. (I)

14.1 Fête de l'Halloween.

2 lettres aux parents seront envoyées le 22 octobre pour expliquer le déroulement des activités lors de cette journée spéciale (29 octobre 2021).

14.2 Approbation : dérogation aux saines habitudes de vie.

Mme Wellens propose de déroger à la politique des saines habitudes de vie du CSSMB lors des fêtes et journées spéciales (Halloween, Noël, Pâques, etc).

Sur proposition de M. Dericksenn, appuyé par Mme Oliveri et adopté à l'unanimité :

Il est proposé que le Conseil d'Établissement accepte que l'école déroge à la politique des saines habitudes de vie pour les fêtes spéciales.

Résolution **CÉ-NDG/21-10-19/12**

14.3 Première communication.

Des rencontres parentales virtuelles seront organisées avec les enseignant.e.s le 18 novembre en soirée et le 19 novembre en matinée. Un Doodle partira le 5 novembre pour prendre rendez-vous avec la ou le titulaire de l'élève. La première communication, quant à elle, sera envoyée à tous les parents le 18 novembre durant la journée.

14.4 Cross-country Full Fluo.

Le jeudi 21 octobre aura lieu la course d'endurance pour tous les élèves de l'école sur le bord de l'eau en matinée. Dû à la COVID, il n'y aura pas de parents spectateurs. Les élèves sont invités à faire une distance adaptée à leur âge.

14.5 Plans d'intervention.

Notre école a 40 plans d'intervention cette année qui ciblent des élèves ayant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage. Les convocations parentales seront envoyées aux parents dans la semaine du 25 octobre. Les rencontres seront virtuelles et d'une durée d'une heure.

14.6 Semaine des professionnelles.

Du 15 au 19 novembre, nous soulignerons la semaine des professionnelles, c'est-à-dire Corinne Toupin, orthophoniste et Pascale Lidji, psychologue.

14.7 Inauguration de la classe naturelle sur le bord de l'eau.

La classe naturelle, installée au coin de Richard et LaSalle, aura deux inaugurations, une avec l'équipe-école et tous les élèves de l'école le 27 octobre et l'autre, début novembre avec les dignitaires. Ce beau projet est une initiative de Mélanie Chenail et Andrée-Anne Rivard, enseignantes.

15.Mot de la présidente.

15.1 Correspondance et communications. (I)

Pas de correspondances.

15.2 Adoption des règles de régie interne. (D)

Les règles de régie interne doivent être amendées. L'adoption est reportée au prochain CÉ.

15.3 Mandat de l'O.P.P. (D)

15.3.1 Paniers de légumes biologiques.

15.3.2 Sapins de Noël

Sur proposition de M. Dubé, appuyée par M. Pépin, la résolution suivante est adoptée à l'unanimité.

Il est proposé que le conseil d'établissement approuve les campagnes de financement de l'organisme de participation des parents (OPP), pour le fonds à destination spéciale de l'école.

Résolution **CÉ-NDG/21-10-19/13**

16. Mot du service de garde

16.1 Règles de fonctionnement du service de garde. (D)

Sur proposition de Mme Robert, appuyée par Mme Pineault, la résolution suivante est adoptée à l'unanimité.

Il est proposé que le conseil d'établissement adopte les règles de fonctionnement du service de garde 2021-2022.

Résolution **CÉ-NDG/21-10-19/14**

16.2 Journées pédagogiques 2021-2022. (D)

Sur proposition de M. Derickssen, appuyée par M. Pépin, la résolution suivante est adoptée à l'unanimité.

Il est proposé que le conseil d'établissement approuve les journées pédagogiques sous forme de journées thématiques à l'école.

Résolution **CÉ-NDG/21-10-19/15**

17. Mot du personnel. (I)

Un projet de tutorat en lecture a débuté en 2e année avec les élèves du 3e cycle. Ces derniers sont jumelés à un petit et ils font un retour sur leur lecture de la veille. Ils lisent

ensuite en duo dans un livre de leur choix. C'est un projet très apprécié par chacun.

Les élèves de 6e année sont très heureux de faire du tutorat auprès des petits de 1ère et de 2e année. Ils prennent leur rôle très à cœur.

18. Mot du délégué au CP (I)

Il n'y a pas eu de rencontre du comité de parents

19. Calendrier des rencontres 2021-2022. (D)

Sur proposition de Johanne Richard, appuyée par Marie-France Pineault, la résolution suivante est adoptée à l'unanimité.

Il est proposé que le conseil d'établissement se rencontre les mardis 14 décembre, 22 février, 12 avril et 31 mai 2021.

Résolution **CÉ-NDG/21-10-19/16**

20. Questions diverses. (I)

20. 1. Formation obligatoire à suivre pour les nouveaux membres du CE. Les membres doivent informer la direction et la présidence quand ils auront suivi la formation.

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>

20. 2. Approbation des sorties éducatives

Les enseignants de 2^e cycle proposent une sortie d'une journée le 17 janvier 2022 dans un centre de Plein Air, au coût de 85\$ par élève incluant les activités et le transport en autobus. Un service éducatif à l'école sera offert aux élèves ne souhaitant pas participer.

Plusieurs questions sont posées concernant les coûts et la façon de les réduire éventuellement. Cela n'est pas possible car cette sortie n'entre pas dans le programme des sorties culturelles. La direction assure toutefois se montrer sensible aux situations familiales des élèves et soutiendra financièrement les familles pour qui cela serait un enjeu.

Sur proposition de Mme Oliveri, appuyée par Mme Richard, la résolution suivante est adoptée à l'unanimité.

Il est proposé que le conseil d'établissement approuve la sortie plein air du 2^e cycle au Camp Bout-en-Train et les frais associés.

Résolution **CÉ-NDG/21-10-19/17**

21. Levée de l'assemblée (D)

L'assemblée est levée à 20h02, sur proposition de Mme Oliveri, appuyée par M. Eriksenn.

Résolution **CÉ-NDG/21-10-19/18**